

REPUBLIQUE FRANCAISE
HERAULT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2026

Affichage : 24/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 03/2026**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

**SEANCE DU 16 FÉVRIER 2026**DATE DE LA CONVOCATION : 10 février 2026DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 10 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le seize février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

PRESENTS : M. FENOY – M. BOLUDA – Mme PELLET-LAPORTE – Mme DE OLIVEIRA – Mme BAFFALIE – Mme DOZ – Mme MARIN-CHARPENTIER – Mme FROIDURE – M. CANNAT – M. PELLET – M. GRANDGONNET – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – M. BILLET – Mme MONGRAIN – M. CARNUS – M. GOUASMI – M. TINEL – M. CHAZALLET

REPRÉSENTÉS :

Mme BERARDI est représentée par M. BOLUDA

Mme SALGUES est représentée par Mme MARIN-CHARPENTIER

ABSENTS : M. MOHAD – M. RICOME – Mme BOUABDALLAH – Mme BOULZE – Mme REMESY – Mme RAYNAL**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. CANNAT**OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2025***Rapporteur : M. MUSEMAQUE Arnaud*

Monsieur Musemaque présente à l'assemblée le bilan des acquisitions et le produit des cessions pour l'année 2025.

ACQUISITION		
Désignation du Bien	Localisation	Prix
<i>Parcelles cadastrées</i>		
AN 12	REGINE	6 308,00 €
AI232	RUE EGALITE	132,00 €
AI 24	RUE DES BOSC	917,28 €
CESSION		
Désignation du Bien	Localisation	Prix
<i>Parcelles cadastrées</i>		
A 344, C874 à 875 ET 877 ET 878, C967 ET 969, D540, D409, D411 ET 412, D414 à D416, D457, D525 ET 527 ET 529	TOUR DE FARGES, TRUC BROUSSIER, SAINTE-CATHERINE	24 584,20 €
AI 397	MAISON QUARTIER DE LUNE	137 000,00 €

Le conseil municipal, ayant ouï l'exposé de monsieur Musemaque, prend acte **à l'unanimité** du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2025.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Fabrice FENOYLe secrétaire de séance
Gilles CANNAT